



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
  
DU SYNDICAT MIXTE DÉPARTEMENTAL DE L'EAU  
ET DE L'ASSAINISSEMENT**

**DÉLIBÉRATION N°DELCA25\_07\_0016**

**OBJET :**

**Financement du programme 2025 de Réhabilitation de réseaux AEP**

**L'an deux mille vingt cinq, le un juillet,** le Conseil d'Administration du Syndicat Mixte Départemental de l'Eau et de l'Assainissement, dûment convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Mme Christine TEQUI, Présidente du SMDEA.

**PRÉSENTS :**

Christine TEQUI, Alain MAYODON, Thierry PORTET, Marc SANCHEZ, Raymond BERDOU, Jacques ESCANDE, Pierre VIEL, Alain ROCHEL, Alain METGE, Daniel BESNARD, Elisabeth CLAIN, Jean-Claude SERRES, Joelle EYCHENNE

**ABSENTS :**

Louis MARETTE, Christian LOUBET, Jean-Pierre BOIX, Francis MAGDALOU, Henri BENABENT, Alain GARNIER, Jean-Michel SOLER

**PROCURATIONS :**

Jérôme BLASQUEZ donne pouvoir à Elisabeth CLAIN  
Jean-Paul FERRE donne pouvoir à Christine TEQUI

Secrétaire de séance : Mme Elisabeth CLAIN

Madame la Présidente rappelle que le SMDEA doit réaliser des travaux d'EAU POTABLE programmés et inscrits au budget primitif de 2025, au titre de l'exécution du programme pluriannuel d'investissements (PPI 2021-2026).

Le SMDEA a lancé une consultation bancaire pour le financement de ces investissements pour une réponse le 26/06/2025 auprès des établissements suivants : Agence France Locale – Crédit Agricole – Caisse d'Epargne – Crédit Mutuel – Banque Postale – Banque des Territoires – Société Générale.

Le SMDEA s'est fait accompagner pour cette consultation par un assistant à maîtrise d'ouvrage, le Cabinet Michel Klopfer, Consultants Finances Locales.

Les offres ont été analysées par le Cabinet Klopfer sur la base des conditions de marché du 26 juin 2025.

L'ensemble des besoins en EAU POTABLE exprimés par le SMDEA a fait l'objet de quatre propositions : AFL - Banque des Territoires - La Banque Postale (LBP) - Caisse d'épargne (CE) ; les deux dernières se limitant à des emprunts amortissables sur 30 ans.

**Il ressort de l'analyse des offres les conclusions suivantes :**

Les offres sur Livret A de la Banque des Territoires (Taux du Livret A + marge fixe 0,4%, avec phase de mobilisation possible) se détachent d'une façon extrêmement nette : leur marge synthétique, intégrant tous les facteurs de coût, ressort autour d'une quarantaine de points de base, alors que l'ensemble des autres propositions s'étagent entre 110 et 200 pb de marge synthétique.

Concernant le programme **REHABILITATION RESEAUX AEP**, les dossiers présentés ci-dessous sont réputés complets. Ils sont prêts à être déposés auprès de la Banque des Territoires :

<b>PROGRAMMATION TRAVAUX 2025</b>	<b>Montant Prévisionnel Travaux</b>	<b>RESTE A CHARGE SMDEAOS</b>
<b>REHABILITATION RESEAUX AEP</b>		<b>2 106 000,00 €</b>
<b>AX LES THERMIES - Renouvellement réseau AEP Plateau Bonascre Tche III</b>	<b>150 000,00 €</b>	<b>150 000,00 €</b>
<b>LE MAS D'AZIL- Renouvellement réseau AEP Grand Rue</b>	<b>410 000,00 €</b>	<b>287 000,00 €</b>
<b>LE BOSC - Renouvellement réseau AEP - Hameau du Four</b>	<b>100 000,00 €</b>	<b>100 000,00 €</b>
<b>LE BOSC - Renouvellement réseau AEP - Hameau de Monner</b>	<b>140 000,00 €</b>	<b>140 000,00 €</b>
<b>VILLENEUVE D'OLMES - Renouvellement réseau AEP rue St Matthieu / rue Parises / Rue Merisiers</b>	<b>190 000,00 €</b>	<b>104 500,00 €</b>
<b>CARLA DE ROQUEFORT - Renouvellement réseau AEP RD10 - rte Barry</b>	<b>100 000,00 €</b>	<b>100 000,00 €</b>
<b>MONTFERRIER - Renouvellement réseau AEP RD209 - rte lsards</b>	<b>130 000,00 €</b>	<b>130 000,00 €</b>
<b>LA TOUR DU CRIEU - Renouvellement réseau AEP ch Grignoune av boulbonne</b>	<b>90 000,00 €</b>	<b>90 000,00 €</b>
<b>SAINT JEAN DE VERGES - Renouvellement réseau AEP Chemin de la Plaine</b>	<b>190 000,00 €</b>	<b>104 500,00 €</b>
<b>LES CABANNES - Renouvellement réseau AEP Rue Principale</b>	<b>260 000,00 €</b>	<b>260 000,00 €</b>
<b>SAINT PIERRE DE RIVIERE / BENAC - Renforcement réseau AEP hameau Cassé Sanac</b>	<b>640 000,00 €</b>	<b>640 000,00 €</b>

En conséquence, Madame la présidente propose de financer le reste à charge du programme **REHABILITATION RESEAUX** du budget EAU POTABLE par un recours à l'emprunt, selon les modalités suivantes :

- Organisme bancaire retenu : La Banque des Territoires
- Montant total de l'emprunt (groupage des opérations « réseaux ») : 2 106 000 €
- Frais / Commission : 0,06%
- Durée : 50 ans
- Taux d'intérêts : Taux du LIVRET A + 0,40%
- Date de départ : déblocage en une ou plusieurs fois

Ouï l'exposé de Mme TEQUI et après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents :

- **APPROUVE,**  
Ledit emprunt
- **AUTORISE,**  
Madame la Présidente à signer le(s) contrat(s) correspondant(s) avec la Banque des Territoires selon les conditions présentées ci-dessus.